

EGLISE DE CRÉTELLES

OUVRAGE 6TA - 35

2003

3975 RANDOGNE - VS

RÉNOVATION

Maître de l'ouvrage

Comité de gestion de l'Eglise de Crételles
par M. Henri Amoos
et le Conseil communal de Randogne
3963 Crans-Montana

Architectes

Bureau d'Etudes et de Construction SA
Gilbert Strobino Architecte HES
Case postale 60
3963 Crans-Montana 2
becsa@vtx.ch

Ingénieur acoustique

Bernard Braune, Physicien EPFZ
Hausacherstrasse 42
8122 Binz
b.braune@bluewin.ch

Photos: Charles Robert

**HISTORIQUE**

En 2000, après différents travaux d'entretien (de toiture notamment), la question d'une rénovation générale de l'ouvrage s'est posée. Le bâtiment a alors fait l'objet d'une analyse globale et un premier rapport a été déposé en août 2001. Cette étude ne concernait alors que de la rénovation d'éléments existants. En octobre 2001, ce rapport a non seulement été approuvé par le Conseil de gestion mais celui-ci a même souhaité aller au-delà et revoir également l'aménagement du chœur, des confessionnaux, le baptistère...

En mai 2002, le projet a été présenté au Conseil communal de Randogne, propriétaire de l'Eglise qui a donné son accord pour le financement des travaux tels que présentés, en demandant que soient revus également les vitraux. Diverses études et devis se sont ensuite succédés et ont permis d'aboutir au programme des travaux reportés en 2003 avec un terme fixé pour la fête patronale du 10 août 2003.

PROJET

Outre les améliorations techniques (statiques, thermiques et acoustiques), des éléments participant à la liturgie et à la décoration ont été revus.

Avec l'aval de la CDAS, le projet peut se résumer comme suit :

- Pour respecter les normes de sécurité, les portes d'entrée ont été retournées et s'ouvrent maintenant à l'extérieur.
- Le confessionnal sud a été retiré et remplacé par le local du baptistère réaménagé en salon confessionnal.
- Les fonts baptismaux ont été disposés en arrière de la nef, côté sud, sous la galerie.
- Afin de dégager visuellement, le 1er et le 2ème vitrail, la bordure de la galerie a été redessinée en se creusant côté "Est".





- Le positionnement des bancs a été revu afin d'élargir le passage des bas-côtés pour permettre la circulation des personnes handicapées.
- Les "autels latéraux" avec leur retable ont été redispesés au niveau du chœur contre les parois latérales.
- Les proportions de l'autel majeur, ancien autel Vatican 1 déplacé, ont été revues.
- L'expression de la courtine a été modifiée en un écran neutre, avec mise en place de la statue de la Vierge au dessus du Tabernacle.
- Une cinquième fenêtre a été ouverte au sud pour accueillir un cinquième vitrail dont les thèmes choisis ont été les cinq mystères lumineux.

TECHNIQUE ET MATÉRIAUX

Les témoins posés aux fissures de structures n'ayant pas bougé, celles-ci ont été considérées comme stabilisées et simplement colmatées. Les fenêtres des vitraux ont été remplacées par des encadrements en aluminium thermolaqué avec verres isolants de sécurité. Les vitrages du salon confessionnal et de l'escalier ont également été changés pour des encadrements en bois avec verres isolants. Les murs de façades ont été isolés à l'intérieur, en cachant ainsi les fissures de structure. La voûte a été isolée par un floconnage de fibre de pierre.



Les installations de chauffage ont été améliorées, le système d'air pulsé a été conservé. L'éclairage a été entièrement revu : des spots encastrés dans le sol éclairent les stations du chemin de croix et les parois extérieures jusque sous la corniche "échelle". Les installations sonores ont été entièrement actualisées. L'accès sur la voûte, dans le toit, a été réalisé comme il était prévu au début au-dessus de l'orgue (avait été obturé par la mise en place l'orgue). Hormis le sol sous les bancs qui est en plancher de sapin rétifé, l'ensemble des sols est en dalle de pierre naturelle "Onsernone". Les bancs ont été simplement lavés, revernis et retraités. Les murs extérieurs ont été isolés avec une résine synthétique et enduits avec un crépi minéral teinté dans la masse. Les divers éléments "gris" ont été repeints ainsi que la voûte en général. Le soldé des autres éléments a été rafraîchi. A part les sièges du sanctuaire qui ont été changés, le mobilier liturgique est resté en travertins, soit redimensionné (l'autel), soit refaçonné (les ambons).

En plus du chœur, mieux intégré à la nef par le déplacement des retables qui formaient une barrière, la rénovation a conservé l'appréciation du volume spatial de base. Par les vitraux de couleur forte, l'ambiance intérieure est très favorable au recueillement. Le service du sanctuaire a été amélioré, le positionnement de la "Parole Alpha et



ÉCHAFAUDAGES

Ramsauer Echafaudages SA
Rte de Miège 1
3968 VEYRAS
Tél. 027 455 78 87
Fax 027 455 78 18

REVÊTEMENT SOL EN PIERRE NATURELLE ONSERNONE

Berclaz Bertrand
Rte Principale 2
3960 LOC / Randogne
Tél. 027 455 04 12
bertrand.berclaz@netplus.ch

"Oméga" est très confortable, tant pour le prédicateur que pour le fidèle. Grâce aux nouveaux aménagements extérieurs du parvis et de l'Annonce de la grotte, l'Eglise est maintenant définitivement inscrite dans le paysage et a fixé ses limites territoriales.

En respectant parfaitement la conception originelle de l'édifice, la rénovation a intégré des techniques et technologies contemporaines.

ISOLATION - CRÉPIS

Angelo et Fils Peinture Gypserie SA
Av. de la Gare 6
3963 CRANS-MONTANA
Tél. 027 481 29 81
michel.ange@netplus.ch

ISOLATION PROJETÉE ET INJECTÉE

Marcolivier SA
Rte de la Madeleine 1B
1966 BLIGNOUD
Tél. 027 398 12 77
marcolivier@befree.ch

PEINTURES INTÉRIEURES

Vocat Paul-André
Imm. Verte Vallée B / 1
3975 RANDOGNE
Tél. 027 481 61 89
Mob. 079 652 53 75

ILLUMINATIONS

Urbalux
Rue des Morasses 5
1920 MARTIGNY
Tél. 027 721 25 40
info@urbalux.ch